

## communiqué de presse

Paris, le 26 janvier 2021

#SalariesAidants #SouriresAidants#SouriresAidés

### Malakoff Humanis se mobilise pour les aidants

19 % des salariés étaient aidants<sup>1</sup> en 2019 (vs 9 % en 2010)<sup>2</sup>. Avec l'allongement de la durée de vie et de la vie professionnelle, ce phénomène va continuer à s'amplifier et concernera un quart de la population active en 2030 selon l'estimation de la DREES. Pour prévenir l'impact de cette situation sur la santé et la vie professionnelle des aidants, Malakoff Humanis se mobilise depuis plusieurs années auprès des entreprises et des salariés à travers des services d'assistance et des aides financières. Le groupe collabore par ailleurs étroitement avec des start-ups pour développer des solutions d'accompagnement innovantes permettant aux aidants de concilier au mieux vie professionnelle et engagement.

Aujourd'hui, alors que la situation d'aidant est rendue encore plus compliquée par la crise, le Groupe va plus loin et lance une offre complète *Aide aux Aidants*, comprenant une garantie de maintien de salaire ainsi que des services et une assistance dédiés. Et pour libérer la parole sur ce sujet encore trop peu évoqué – 78 % des aidants d'une personne âgée « cacheraient » cette situation à leur employeur de peur d'être stigmatisés<sup>3</sup> -, le Groupe lance l'opération **#SouriresAidants #SouriresAidés** déjà soutenue par de nombreux acteurs du monde associatif : Allo Louis, Association Française des Aidants, Association nationale Jeunes AiDants Ensemble (Jade), Avec nos proches, Cancer@work, CetteFamille, La Compagnie des Aidants, Coorganiz, Fondation Médéric Alzheimer, France Alzheimer et maladies apparentées, Ma Bonne fée, My Teamily, Na & Ja, Réseau eNorme, Réseau Mémoire Aloïs, La Ressourcerie de Bordeaux, Unis-Cité.

### La situation d'aidant : un impact lourd sur la vie professionnelle

Equilibre de vie, fatigue, isolement, stress... les répercussions de la situation d'aidant sur la santé et la vie professionnelle sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus prégnantes. Cet impact est amplifié par la crise sanitaire face à laquelle les personnes aidées, rendues encore plus vulnérables, requièrent une attention toute particulière. 13 % des salariés aidants déclarent avoir des difficultés à concilier engagement professionnel et obligations familiales<sup>3</sup>. 74 % ont le sentiment de devoir être joignables en permanence (vs 47 % en 2017). 14 % des salariés aidants disent avoir renoncé à leurs congés pour aider leur proche, et 41 % ont fait évoluer leur vie professionnelle entre 2017 et 2020 pour la rendre plus compatible avec leur statut d'aidant. Enfin, 41 % craignent que leur carrière ne soit

<sup>1</sup> Le terme « aidant » désigne une personne en situation d'aidant pour un proche, c'est-à-dire une personne qui apporte une aide régulière à un ou plusieurs proches, en situation de handicap, de maladie ou de perte d'autonomie (que cette personne vive chez l'aidant, à son domicile, ou en institution).

<sup>2</sup> Baromètre Santé et qualité de vie au travail, Malakoff Humanis 2019

<sup>3</sup> Source : Etude 2020 « Aider et travailler », Fondation Médéric Alzheimer en partenariat avec Malakoff Humanis - 2020

pénalisée (vs 35 % pour l'ensemble des salariés)<sup>4</sup>. Les salariés aidants sont par ailleurs plus nombreux que les autres à faire part de souffrances psychologiques : 21 % vs 13 % pour l'ensemble des salariés.

Ces chiffres illustrent l'enjeu que représente cette situation pour les salariés, dont la carrière fait souvent office de variable d'ajustement, et pour les entreprises, en termes d'absentéisme notamment. La majorité des dirigeants (81 %), qui se dit préoccupée par les situations de vulnérabilités des salariés, l'a bien compris. Et la crise liée au Covid devrait amplifier leur volonté d'agir puisque 56 % d'entre eux indiquent qu'ils vont accorder plus d'attention à leurs salariés en situation de fragilité.

## Aider les salariés aidants : un engagement de Malakoff Humanis

Malakoff Humanis lance une nouvelle offre **Aide aux Aidants** conçue pour permettre aux entreprises d'accompagner leurs salariés en situation d'aidant. Cette offre est composée :

- d'une garantie assurantielle de maintien de salaire venant compléter les indemnités prévues dans le cadre des congés spécifiques : Congé de Solidarité Familiale, Congé de Présence Parentale ou Congé Proche Aidant ;
- d'un accompagnement personnalisé et coordonné, réalisé par une cellule dédiée dont le rôle est d'accompagner le salarié dans la durée à travers des conseils et de l'information, et de l'orienter vers des solutions et services adaptés à son besoin : solutions de répit ou d'aide en cas d'indisponibilité de l'aidant, services d'aide à la personne, portage de médicaments, écoute psychologique, aide à l'aménagement du domicile ...
- de solutions spécifiques élaborées en partenariat avec des start-ups soutenues par MH Innov', le fonds d'investissement créé par Malakoff Humanis en 2018. Parmi elles, **Coorganiz** propose une application web et mobile qui vise à faciliter l'organisation du quotidien des proches autour de la personne aidée : agenda partagé, répartition des rendez-vous ou des tâches, communication de la bonne information à la bonne personne au bon moment. Ou encore **CetteFamille**, qui propose une plateforme d'accueil familial pour personnes âgées et/ou en situation de handicap.

D'autre part, l'Action sociale du Groupe conçoit et propose, en partenariat avec des experts du monde associatif, des ateliers de sensibilisation destinés aux DRH, aux managers et aux salariés sur des thématiques telles que « Manager les fragilités » ou « Le burn-out de l'aidant » ...

Malakoff Humanis, en lien avec l'Agirc-Arrco, est également à l'origine de la création du premier site exclusivement dédié aux aidants : [Essentiel Autonomie](#) a accueilli 22 millions de visiteurs depuis sa création en 2011. La richesse et la variété de ces dispositifs illustrent la mobilisation de Malakoff Humanis sur ce sujet qui est aussi l'un des quatre piliers de l'engagement<sup>5</sup> du Groupe pour une société plus inclusive.

*Pour en savoir plus sur les salariés aidants et accéder à l'ensemble des résultats de nos études, découvrez le dossier complet du [Comptoir de la nouvelle entreprise](#). Pour accompagner les entreprises dans la prévention et la gestion des situations de vulnérabilité de leurs salariés, Malakoff Humanis propose, dans le cadre de sa démarche [Diagnostic et Protection du Capital Humain](#), des solutions concrètes à destination des salariés et des entreprises.*

---

<sup>4</sup> Etude Vulnérabilités des Salariés : étude de perception Harris Interactive pour Malakoff Humanis, réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2 010 salariés et 405 dirigeants d'entreprises (DG, DGA, DRH, Responsable Santé, RSE, QVT...), du 6 au 26 septembre 2020

<sup>5</sup> Grâce à son modèle redistributif, Malakoff Humanis consacre près de 160 millions d'euros pour accompagner les personnes en situation de fragilité, soutenir l'innovation sociale, soutenir des actions de sensibilisation et de mécénat, investir dans la recherche, des start-ups et des projets associatifs autour de quatre engagements : le cancer, le handicap, les salariés aidants et le bien vieillir.

**Contacts Presse :****MALAKOFF HUMANIS**

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

[elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com](mailto:elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com)

**IMAGE 7**

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39

[isegonzac@image7.fr](mailto:isegonzac@image7.fr)

Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99

[fpasquier@image7.fr](mailto:fpasquier@image7.fr)

**À propos de Malakoff Humanis**

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec près de 7,5 milliards d'euros de fonds propres, 426 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective santé et prévoyance. En retraite complémentaire, le Groupe gère 37,8 milliards d'euros d'allocations versées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de plus de 565 000 entreprises et près de 16 millions de cotisants et allocataires.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160 millions d'euros à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale. [www.malakoffhumanis.com](http://www.malakoffhumanis.com)

 [@MalakoffHumanis](https://twitter.com/MalakoffHumanis)